

**NOUVELLES CONDENSÉES  
POUR LES GENS PRESSÉS**

Plusieurs abonnés nous ont écrit pour nous féliciter de notre service de nouvelles condensées pour les gens pressés. Nous y prêterons encore plus d'attention et de soins à l'avenir. On peut être sûr que nous n'ignorons aucune nouvelle importante. On trouvera donc dans cette page les détails essentiels de tous les faits intéressants de la semaine.

— Aurèle Demeule, 21 ans, employé de la compagnie électrique d'Ottawa, a été tué dans le haut d'un poteau lorsqu'il est venu en contact avec un fil transmettant un courant électrique de 4,400 volts. La mort a été instantanée. Le défunt était le fils de M. et Madame Joseph Demeule, de Hull.

— A Coney Island, E.-U., un avion atterrit au milieu de la foule des baigneurs. Deux personnes sont tuées et six blessées.

— La propriété de M. Jérémie L'Heureux, de Lorette, a été détruite de fond en comble par le feu.

— M. Joseph Parent, de Beauport, voit sa grange rasée en quelques minutes par les flammes. Les dommages se chiffrent à plusieurs milliers de piastres.

— Un court circuit dans les fils électriques, passant au faite de la maison, a mis le feu à la résidence de M. Jos Levasseur, de la Rivière du Loup. Les pompiers de l'endroit ont dû travailler pendant plus d'une heure avant de contrôler l'incendie. Les dommages sont d'environ \$4,000.

— Sept personnes ont été blessées dans une collision d'automobiles en plein village, à la Pointe du Lac, près de Trois-Rivières.

— Une femme a trouvé la mort, trois personnes ont été grièvement blessées et deux autres ont reçu des blessures plus légères, dans un accident d'automobile qui s'est produit près de Stoney Point.

— Un Canadien français, M. Edmond Proulx, député de Prescott, vient d'être nommé juge du district de Sudbury, Ont.

— Benito Mussolini, le dictateur de l'Italie, vient de faire une réorganisation complète de son gouvernement. Il a abandonné sept des ministères qu'il dirigeait personnellement. Mussolini n'a gardé que la présidence du gouvernement et l'administration du département de l'Intérieur.

— Un aviateur de Québec, M. G.-A. LeMoine, se tue au Manitoba, alors que son avion fait une chute soudaine.

— La menace de guerre entre la Chine et la Russie est plus grande que jamais aujourd'hui, à la suite de nouveaux engagements qui se sont produits entre les troupes russes et les forces chinoises, sur la frontière de la Manchourie.

— Louis Fleury, 17 ans, de St-Zacharie, s'est fait tuer en ramenant une vache du champ. Le jeune homme s'était attaché autour du corps la corde mise au cou de l'animal pour le conduire. A un moment donné, la vache prit peur et partit à l'épouvante, traînant Louis Fleury par terre derrière elle. La mort du jeune homme s'en est suivie.

— D'importants travaux de voirie se poursuivent actuellement à St-Henri de Lévis. La fameuse courbe du trécaré, qui a été témoin de tant d'accidents d'automobiles, est appelée à disparaître. Cette courbe était l'une des plus dangereuses de la région. Elle servait à relier les routes du village de St-Henri et du rang de la grande Grillade, en même temps qu'elle donnait accès au chemin du trécaré. Le détour était très brusque, et les automobiles qui se laissaient griser de vitesse avaient besoin d'avoir des freins en parfait ordre pour ne pas tomber dans le fossé. Un lopin de terre a été acheté et l'on est à construire un bout de chemin qui fera disparaître presque complètement la courbe. C'est une amélioration qui sera vivement appréciée de la population de Dorchester et de Lévis.

— A St-Joachim, la propriété de Mme Langevin, habitée par M. Asselin, et celle de M. J. Rancourt ont été la proie des flammes. Ce n'est qu'aux efforts concertés de tout le village, sous la direction de M. le curé et de M. le Maire, qu'une conflagration a été évitée.

— Un octroi de \$150,000 a été accordé par le gouvernement provincial à l'hôpital St-Vincent-de-Paul de Sherbrooke. Cette décision causera une grande joie dans la région de Sherbrooke, où elle était attendue avec impatience.

— La tempête de la semaine dernière a causé des dégâts un peu partout. A St-Etienne de Lauzon, M. Jules Blanchette a vu sa grange, sa récolte de foin et ses instruments aratoires détruits par le feu allumé par la foudre. Lui-même a failli être victime du tonnerre. Il a pu cependant sauver ses animaux. Les pertes sont d'environ \$4,000.

— A Maskinongé, la foudre est tombée sur les bâtiments de M. W. Rinfret. Les étables et deux granges furent réduites en cendres. Les pertes sont estimées à \$3,000. Ces deux granges renfermaient toute la récolte de foin et de grain.

— A Manseau, dans le comté de Nicolet, deux granges appartenant à M. U.-A. Savoie, ont été détruites de fond en comble. Un moment on craignait une conflagration, car ces granges n'étaient situées qu'à trois arpents du village. Pertes: environ \$1,500.

— La foudre est tombée sur la sacristie de l'église de Notre-Dame-de-Lourdes, dans le comté de Mégantic. Les habitants accourus parvinrent à se rendre maîtres des flammes. Pertes: \$3,000. On se félicite qu'un revêtement d'amiante se soit trouvé là pour opposer une barrière aux flammes car sans cela l'église aurait certainement été détruite.

— A Québec et à bien d'autres endroits la foudre a aussi tombé, mais sans causer de dommages notables.

— Un cyclone épouvantable a ravagé l'Etat Libre d'Orange, en Afrique-Sud. Les dégâts sont énormes. Grand nombre de maisons ont été renversées dans la région de Bloemfontein et la moisson a été détruite par la grêle.

— Près de deux millions de personnes ont visité l'Exposition de Toronto. Nous ignorons encore combien ont vu celle de Québec.

— Sur la route de Beauport, on devra cesser d'exhiber des chiens la pipe à la gueule. La Société Protectrice des animaux a porté plainte et a fait condamner à l'amende une personne qui pratiquait ce moyen d'obtenir des pourboires des touristes.

— Le pont de Champlain, sur la route Québec-Montréal, qui avait été fort endommagé en 1927, sera bientôt reconstruit. Il est probable que les travaux seront entrepris dès cette semaine.

— Le gouvernement provincial doit prochainement construire un palais de justice à Ville-Marie.

— Un M. Jos. Bélanger a été trouvé baignant dans son sang, dans un petit magasin, rue St-Jean, à Québec, On croit à une tentative de suicide.

— Des élections générales auront lieu le 30 octobre prochain en Ontario.

— Le cadavre de M. Eugène Fortin, de St-Eugène de L'Islet, a été trouvé près du quai de la Traverse à Québec. Le défunt appartenait à l'équipage du Druid.

— Il y aura, le 30 courant, élection dans le comté de Compton, nécessitée par la nomination de M. Nicol au Conseil législatif. M. McMaster, le nouveau trésorier provincial, sera le candidat libéral.

— Frank Boaz, 18 ans, a été victime d'un affreux accident à Montréal. Ce jeune homme était occupé à faire des réparations à l'essieu d'un automobile, que l'on avait soulevée au moyen d'un cric. La voiture, perdant son équilibre, tomba sur lui et l'écrasa à mort.

— Le comité nommé pour étudier le projet d'un tunnel sous la Manche a fait un rapport favorable. L'entreprise coûtera environ 150 millions de piastres et emploiera douze mille ouvriers pendant quatre ans.

— Une violente tempête a fait rage dans le midi de la France, causant des dommages pour plusieurs millions.

— Un tribunal de Hongrie a ordonné l'exhumation de tous les cadavres d'enfants morts dans un certain district depuis plusieurs années. Cette ordonnance a été motivée par une enquête, dont il ressortirait que 50 adultes et un plus grand nombre d'enfants auraient été empoisonnés avec l'aide de sages-femmes.

(Suite à la page 872)



**Peu importe  
la Boue!**

LES bottes Miner sont faites pour marcher dans la boue, le limon ou la neige. Jamais vous n'avez porté une botte aussi durable, aussi forte, aussi fiable. Rien de surprenant, puisqu'il n'entre que les meilleurs matériaux dans sa fabrication et que les divers morceaux d'une botte sont soudés par le procédé "Miner Livesteam Pressure Curing."



Miner's sont insurpassables quant à la valeur, insurpassables quant à la qualité, insurpassables quant à la durée! Essayez-en une paire et vous réaliserez pourquoi tant de Canadiens lorsqu'ils achètent des bottes imperméables

**"Demandent  
toujours Miner's"**

LES CHAUSSURES  
de CAOUTCHOUC  
**MINER**  
Tiennent les Pieds Secs

**CULTIVATEURS**

Confiez-nous vos expéditions de

**CRÈME**

Nous sommes acheteurs à l'année. Nous payons les plus hauts prix. Économisez sur les frais de transport en expédiant à

**LA LAITERIE CHAMPLAIN Ltée**

180 RUE DORCHESTER, - QUÉBEC, P. Q.

Quand votre MARI s'informe de votre SANTÉ...  
cela vous fait plaisir, n'est-ce pas, Madame?



Pourquoi n'en serait-il pas de même de lui... quand il se sent fatigué, qu'il souffre de Maux de Reins, de Douleurs dans le Dos, d'Estomac, de Mauvaises Digestions, de maladie de foie, de Douleurs Internes de toutes sortes, faites-lui prendre les Pilules Moro, préparées spécialement pour les Hommes par la Cie Médicale Moro 1570, rue St-Denis, Montréal... elles lui donneront un Regain de Jeunesse dont vous serez heureuse....

"Souvent il m'arrivait d'être sans force et de souffrir beaucoup de mal de reins. Mon estomac ne digérait pas du tout et à cause de cela, j'avais des palpitations, des maux de tête, des douleurs au creux de l'estomac, des gaz et des gonflements. Les Pilules Moro m'ont plus d'une fois remis de mes fatigues, ont aidé ma digestion et fait disparaître mes douleurs de reins et autres. C'est avec plaisir que je les recommande." M. Joseph Fortin, 221, Lowell St., Lawrence, Mass.

Partout ou par la poste, 50c la boîte ou 3, \$1.25

Protégez-vous... Refusez les substitutions... Exigez les

**Pilules MORO pour les Hommes**



Faites-la pondre et qui muent ne pondent guaieteur Pratt pour nourriture et les paillottes voulue pour hâter la à pondre de bonne he

**Pratt**  
Le Régulateur  
Vendu par tous les  
Écrivez pour avoir  
volailles  
PRATT FOOD CO  
328 Avenue C

**COCHETS R**

Cochets reprodt Barré.  
Cochets repro Rouge, crête simpl  
Poulettes de tre Blanche, crête sin crête simple.  
Tous ces sujets pondeuses.

Prix sur dema  
**ÉCOLE D'**  
Ste-Anne de